



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E60524

VALABLE JUSQU'AU 20/10/2025

ÉDITÉ LE

15/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/09/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC HAZEBROUCK 432 965 796

Siret : 432 965 796 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 43 42

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146817050

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146817050

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GARS-GUILLY TOITURES

90 RUE DE LA CHAPELLE
59940 ESTAIRES

Téléphone : 03 28 41 61 97

Fax :

Portable : 0785942488

Site Internet : guilly-toiture.fr

E-mail : guilly-toiture@orange.fr

Responsabilité légale :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/08/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/08/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des combles perdus	28/08/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/08/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.